

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 30 (1933)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat : Dr ROTSCHY, Cartigny (Genève). *Présidence : L. GAPANY, Vuippens (Fr.).* *Assurances : J. MAGNENAT, Renens.* *Annonces : Ch. THIÉBAUD, Corcelles (Neuch.)*

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.—**, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés *domiciliés en Suisse* ; par **Fr. 6.50** pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

Nº 10

OCTOBRE 1933

SOMMAIRE : Conseils aux débutants pour octobre, par *Schumacher*. — Trafic de frontière en 1932, par *J. M.* — L'abeille isolée du groupe n'attaque pas, par *Tricoire frères*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Fécondation et grossissement des fruits de nos arbres fruitiers, par *M. le Dr F. Kobel*. — Relevé de nos ruches sur balances en août 1933. — Le miel, par *C.-B. Gooderham*. — Miellée, par *C. S.* — Mise au point, par *Berger*. — Quand une reine voyage. — Le rucher de *Candide*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite). — Nouvelles des sections. — Bibliothèque. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „Bulletin”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces :** leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux **IV. 1370**.
2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, $\frac{1}{2}$ page Fr. 25.—, $\frac{1}{4}$ page Fr. 12.50, $\frac{1}{8}$ page Fr. 7.50, $\frac{1}{16}$ page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR OCTOBRE

Les merveilleuses teintes se font déjà pressentir ; des colorations, les mêmes chaque année et pourtant toujours nouvelles, avec des effets renouvelés et toujours admirables, nous disent que l'automne est là, avec son annonce de l'hiver. Nos ruches aussi nous le disent. Et cependant, il y a encore de l'activité dès qu'une chaude après-midi réveille nos amies. Comme bien d'autres, nous avons été surpris de constater du couvain très tard, beaucoup plus tard que l'année dernière par exemple. Tant mieux, c'est précieux pour un bon hivernage, ces jeunes populations, et hier encore nous avons vu des œufs fraîchement pondus.

La grande difficulté a été pour les apiculteurs favorisés de miellées, de préparer un nid d'hiver à leurs colonies bondées de provisions. Extraire une partie de ces rayons pleins jusqu'au bas, était la seule solution. Ce n'est ni facile, ni agréable, mais c'était vraiment indispensable. Heureux étaient ceux qui avaient des cadres de réserve et qui peuvent ainsi garder les rayons pleins pour des périodes de « vaches maigres ».

On peut maintenant terminer la mise en hivernage. Vérifiez l'état des toits, des soubassements, afin d'éviter tout accident. On peut aussi donner le supplément de couvertures afin de maintenir la chaleur nécessaire. En le faisant maintenant, on n'a plus guère à s'occuper de ses ruches jusqu'en mars, à part le coup d'œil de surveillance régulier, chaque semaine au moins.

La belle récolte de miel de forêt aura réveillé l'intérêt de ceux qui étaient près de « lâcher » l'apiculture. Espérons qu'ils sauront s'en souvenir. Quant à ceux qui, en plaine, n'ont eu que les échos et récits de cette merveilleuse bénédiction, qu'ils se disent que leur tour viendra aussi et que l'année arrivera où ils auront à bousculer les marchands de bidons, de bocaux et de boîtes pour y loger leur miel.

Comme nous faisons un très petit numéro d'octobre nous arrêtons là notre causerie mensuelle, pour arriver à réaliser l'économie que le comité se doit de faire afin d'équilibrer un peu notre état financier. Nous reprendrons plus de place d'ailleurs pour les prochains numéros.

Prière de noter qu'en octobre encore la bibliothèque restera fermée pour cause de déménagement et de remise en état et en ordre. Avec novembre le cours normal sera rétabli, mais nous vous prions

de noter encore le changement d'adresse du rédacteur, soit *Saint-Sulpice* (Vaud), dès le 1^{er} novembre.

Dailly, 27 septembre 1933.

Schumacher.

TRAFFIC DE FRONTIÈRE EN 1932

Comme chaque année, M. H. Angst publie dans la *Blaue* la statistique relative aux échanges des produits du rucher ; nous nous permettons de lui emprunter les chiffres suivants :

I. MIEL

	<i>Importation</i>		<i>Exportation</i>	
	Quantité en kg.	Valeur en Fr.	Quantité en kg.	Valeur en Fr.
1. Chili	78,900	53,293	—	—
2. Etats-Unis	45,822	40,306	209	984
3. Mexique	35,391	23,340	—	—
4. France	33,473	87,742	379	1,301
5. Amérique centrale	28,759	30,345	—	—
6. Hongrie	18,910	24,155	—	—
7. Cuba	6,669	3,513	—	—
8. Haïti	6,331	7,540	—	—
9. Jamaïque	5,270	4,695	—	—
10. Russie	4,787	6,063	—	—
11. Italie	3,115	6,181	108	571
12. Allemagne	1,535	4,941	229	1,148
Autres pays	2,128	4,288	1,796	4,798
Totaux 1932	271,090	296,402	2,721	8,802
Totaux 1931	287,770	393,796	3,642	13,925

On voit qu'il a été importé 16,680 kg. de moins en 1932 qu'en 1931 ; la récolte a cependant été déficitaire en Suisse. M. Angst pense que la baisse du prix du miel suisse est pour beaucoup dans cette diminution ; les importateurs, dit-il, gagnent d'autant plus que la différence entre le prix du miel étranger et celui du miel suisse est plus grande. L'importation, qui était de 520,389 kg. en 1928, alors que notre prix de gros était de fr. 5.—, est tombée à 271,090 kg. en 1932, le prix du miel suisse étant à fr. 3.60. La valeur de l'importation est également descendue de fr. 868,427 à fr. 296,402, mais il faut faire la part de la crise économique dans cette diminution. En effet, le prix moyen du kilo, non dédouané, était de fr. 1.66 en 1928 et de fr. 1.10 en 1932. Le miel des Etats-Unis arrive à la frontière

au prix de fr. 0.88, celui du Mexique à fr. 0.66 le kilo. Il faut espérer que cette dégringolade des miels étrangers ne continuera pas, car la lutte ne tarderait pas à devenir impossible. Il est d'ailleurs peu probable que nous arrivions jamais à concurrencer les miels exotiques employés surtout pour la confiserie et la pâtisserie.

Quant à l'importation, elle est pour ainsi dire nulle : 2721 kilos répartis sur 22 pays. Il s'agit surtout du commerce de la frontière et de petits envois à des Suisses expatriés. Les Indes hollandaises ont cependant reçu de nous 890 kg. de miel valant fr. 1449, ce qui met le prix de ce miel à fr. 1.60 environ.

II. CIRE BRUTE

	<i>Importation</i>		<i>Exportation</i>	
	Quantité en kg.	Valeur en Fr.	Quantité en kg.	Valeur en Fr.
1. Afrique orientale	105,728	174,791	—	—
2. Turquie	20,547	36,853	—	—
3. Maroc	20,391	34,818	—	—
4. Espagne	15,858	26,760	—	—
5. France	15,519	36,156	—	—
6. Afrique occident.	15,093	26,585	—	—
7. Chili	9,312	17,699	—	—
8. Portugal	8,506	15,340	—	—
9. Algérie	3,468	6,850	—	—
10. Brésil	2,671	4,965	—	—
11. Russie	2,359	4,235	—	—
12. Mésopotamie	1,718	3,045	—	—
13. Asie mineure	1,679	2,850	—	—
14. Italie	241	670	240	685
15. Allemagne	2	16	10	40
16. Hongrie	—	—	77	159
Totaux 1932	223,092	391,633	327	884
Totaux 1931	157,100	372,255	4,734	11,907

Cire préparée

1. Espagne	8,877	21,646	—	—
2. France	6,463	18,140	—	—
3. Allemagne	2,769	7,625	5	67
4. Grande-Bretagne	490	1,769	—	—
5. Belgique	138	490	—	—
6. Tchécoslovaquie	40	25	—	—
7. Italie	32	93	20	184
8. Amérique du Nord	31	598	—	—
9. Autriche	—	—	30	103
Totaux 1932	18,840	50,386	55	354
Totaux 1931	20,117	66,356	792	4,580

L'importation totale de la cire en 1932 dépasse de 64,715 kg. celle de 1931 ; toutefois nous n'avons payé que fr. 3408 de plus pour cette quantité supplémentaire. D'autre part, nous n'avons exporté que 382 kg. pour fr. 1235. La comparaison des prix des deux années explique ces faits ; mais que peut-on bien avoir fait de cet excédent de près de 65,000 kg. ?

a) *Cire brute.*

	Importation prix par kg.	Exportation prix par kg.
1931	fr. 2.37	fr. 3.85
1932	1.75	2.70

b) *Cire préparée.*

1931	fr. 3.30	fr. 5.73
1932	2.67	6.44

III. COLONIES

Aucune importation. Six colonies ont été exportées, soit :

Allemagne 3 colonies, valeur fr. 30.—
Autriche 3 » » » 95.—

Totaux 6 colonies, valeur fr. 125.—

La conclusion à tirer de ce qui précède est qu'il n'existe qu'un seul marché pour les produits de nos ruchers : notre propre pays.

(D'après la *S. B. Z.*)

J. M.

L'ABEILLE ISOLÉE DU GROUPE N'ATTAQUE PAS

Bien rares doivent être ceux qui, s'intéressant aux abeilles, n'ont point remarqué que l'abeille qui butine n'est pas agressive, ne se défend pas, même si on la taquine à dessein.

On a beau la déranger, la tracasser, la menacer même, quand elle visite les fleurs, soit pour la cueillette du divin nectar, soit pour la récolte du pollen, pour donner la vie à la larve chérie, sur laquelle, quelquefois, la destinée de la ruche entière repose, qu'elle ne s'irrite pas.

Tout au plus si elle manifeste son mécontentement par une fuite rapide, suivie d'un bourdonnement plus aigu, comme si elle voulait dire : « ô cruel barbare, laisse-moi tranquille à mon travail, ne m'ennuie pas, je t'en supplie, ne me fais point perdre un temps

précieux, car ma famille en souffrirait ! » Heureusement qu'elle ne vas pas loin. Nous pouvons la suivre du regard. Elle va se poser sur d'autres fleurs, près de l'observateur, dans ce coin qui lui est familier, qu'elle a choisi pour le mettre à contribution.

Taquinons-la de nouveau et le même mouvement se produira. Mais elle ne se défendra pas, n'attaquera pas. Dans la plaine embaumée par les sainfoins et les foins rouges en fleurs, nous entendons le bruit des marteaux battant la faux ; nous entendons, aussi, dans le lointain, quelque chanson, mêlée au bruit de la pierre aiguisant l'instrument favori de la Mort, qui abat indistinctement et moissonne, avec la même insouciance, les plus tristes, comme les plus belles destinées !! Dans cette plaine, remplie par ces joyeux faucheurs et leurs chansons, nos ouvrières se sont donné rendez-vous par milliers, par milliards, avec leur dard. Mais n'ayons crainte d'un conflit entre ces nobles travailleurs ! Eux sont occupés à pousser le manche ! Elles, sont absorbées par la cueillette du précieux nectar ! Et ces dignes ouvrières d'un labeur acharné ne se voient pas ! Ils se poussent des coudes et ne se révoltent pas ! Eux, faisant œuvre de destruction et de ravage ! Elles, sauvant tout ce qu'elles peuvent du naufrage ! Et pas un faucheur piqué !!!

Autre tableau : Un jour pluvieux, les abeilles ne sortent pas, voulant enlever l'herbe qui poussait parmi les ruches, nous nous mêmes au travail. Mal nous en prit. Aux premiers coups de nos instruments, nous fûmes assaillis par une multitude d'innombrable abeilles furieuses sorties des ruches. Nous dûmes abandonner la partie et battre, prudemment et en vitesse, en retraite.

Cependant, comme nous tenions beaucoup à exécuter ce travail de propreté ce jour-là, nous usâmes de malice et de ruse. Bien nous en prit. Vite, les coulisses des entrées furent rapprochées et les abeilles furent enfermées sans tenir compte de celles qui nous avaient assaillis. On se remit au travail. Mais, au bout d'un moment, à notre grande surprise, celles qui étaient restées dehors ne nous cherchaient plus querelle. Elles faisaient de violents efforts pour rentrer dans les ruches. Nous pûmes terminer notre tâche à notre aise, sans être ennuyés. La colère et la fureur, occasionnées par le sentiment de la défense du groupe, s'étaient muées en un violent désespoir. Se sentant séparées de la collectivité, la peur avait fait, de ces braves de naguère, des désespérées suppliantes.

Se trouvant isolées, et croyant qu'un grand événement s'était produit, elles prenaient leur vol, revenaient se poser sur la planche de vol ; s'orientaient à nouveau, prenant des points de repère, fina-

lement, ne sachant plus à quel saint se vouer, venaient s'abattre sur le trou de vol fermé.

Parfois, elles venaient aussi se poser sur nous, non en furies, comme tout à l'heure, mais bien en suppliantes, comme auprès d'un ami dont on a besoin de faire part de la douleur amère qui inonde le cœur dans les pénibles circonstances. Pour ouvrir les ruches, une fois le travail terminé, on fit usage de l'enfumoir pour tenir les prisonnières dans la crainte et le respect que comporte une telle situation. Les *suppliantes* franchirent le seuil de leur logis en battant le rappel en poussant des *cris de joie* significatifs. Tout se termina, ainsi, à la satisfaction de tous, mais en démontrant, une fois de plus, que l'abeille qui se trouve ou se sait isolée de son groupe n'attaque point, et par la modification subite de ses actes fait preuve, une fois de plus, d'intelligence.

Tricoire frères, Foix, La Charmille, Ariège.

ECHOS DE PARTOUT

Un jubilé.

Savez-vous qu'il y a déjà 75 ans que la cire gaufrée a été inventée ? C'est, en effet, en 1858, que le Bavarois Jean Mehring a présenté la première feuille de cire aux apiculteurs allemands réunis à Stuttgart. Les compatriotes de l'inventeur ont fêté ce jubilé les 23 et 24 septembre ; réunis à Frankenthal, ils ont apposé une plaque commémorative sur la maison natale de Mehring. Cet hommage est mérité car, de toutes les inventions dont nous sommes accablés, il n'y en a que trois qui aient été réellement profitables à l'apiculture : le cadre suspendu, imaginé par Langstroth en 1851, la cire gaufrée de Jean Mehring et l'extracteur de Hruska, trouvé en 1865. La ruche éclairée et la ruche Rovira sont peu de chose à côté de ces trois trouvailles qui ont révolutionné l'apiculture.

Encore les rayons telluriques et autres.

Il y a, paraît-il, des apiculteurs qui croient fermement à l'influence des rayons telluriques sur les abeilles, et qui demandent conseil aux sourciers pour fixer l'emplacement de leurs ruchers. Il y en a même d'autres qui prétendent que la baguette fourchue et le pendule de cuivre peuvent leur donner des renseignements sur l'état de leurs colonies. Ces engins merveilleux leur indiqueraient, par leurs diverses oscillations, si leurs colonies ont une reine, si celle-ci est fécondée, si elle pond régulièrement, si les

colonies sont malades, etc. Nous préférons ouvrir nos ruches pour voir ce qui se passe à l'intérieur. Certains journaux donnent la description des meilleurs engins, qu'on peut se procurer contre argent comptant.

L'homme ne désire pas seulement être trompé ; il semble qu'il demande à être trompé pour être heureux.

Jusqu'à quelle distance de leur ruche les reines peuvent-elles être fécondées ?

C'est là une question importante pour les éleveurs de reines et qui a déjà souvent occupé les chercheurs. En 1932, G. Klatt, directeur de l'Ecole d'apiculture de la Prusse orientale, installa 29 ruchettes munies de reines vierges Aurea (dorées de Californie) auprès d'une ruche contenant environ 3000 faux bourdons de la même variété, dans un emplacement situé à 4 km. des ruches les plus rapprochées. Sur ces 29 reines, 22 furent fécondées, soit 19 par des mâles communs et 3 seulement par les bourdons placés à proximité. Ainsi, malgré les précautions prises et la distance de 4 km., les reines mésalliées furent à peu près 7 fois plus nombreuses que celles régulièrement fécondées.

Dans une autre expérience, Klatt a constaté qu'une reine avait été fécondée par un faux bourdon provenant d'une colonie située à 9 km. au moins.

Ces faits nous rappellent ce qu'écrivait le Dr Miller, lorsqu'il apprit l'installation des premières stations de fécondation en Suisse alémanique : « Je ne connais pas, dans tout l'Etat d'Illinois, un seul endroit où il serait possible de placer une station de fécondation. » L'Illinois est plus de 3 fois plus grand que la Suisse.

Subventions.

Le Conseil fédéral a autorisé le Département de l'économie publique à verser à la Société des amis des abeilles une subvention de fr. 20,000 pour la constitution d'un fonds destiné à venir en aide aux apiculteurs des régions montagneuses. Cette somme est à prélever sur le crédit accordé par les Chambres au Conseil fédéral pour une aide aux producteurs de lait et à l'agriculture en général.

De son côté, le Conseil d'Etat du canton de Vaud a chargé la Fédération vaudoise d'apiculture de procéder au recensement des ruches du canton du 15 septembre au 1er octobre de cette année. Les inspecteurs régionaux des ruchers sont chargés de ce recensement qui servira de base au Livre d'Or de l'apiculture vaudoise. Une somme de fr. 3000 au maximum, à prélever sur le fonds des assurances, est allouée à la F. V. A. pour ce travail.

Exsudation ou sécrétion ?

Certaines régions du Jura, pas toutes, ont fourni cette année une abondante miellée. D'où provient ce déluge de matières sucrées ? Les apiculteurs ne sont pas d'accord entre eux sur la réponse à donner à cette question, les savants non plus. La miellée est une exsudation des feuilles de certains végétaux, notamment du sapin blanc, de l'érable et du chêne, disent les uns. C'est un produit des pucerons vivant sur ces végétaux, disent les autres.

Le fait est que l'on trouve généralement des pucerons sur les arbres donnant de la miellée ; mais ces insectes sont-ils la cause du phénomène, ou bien sont-ils attirés, comme les abeilles, par la présence de la miellée ? Un forestier, M. Nübel, qui est en même temps un apiculteur, communique à la *Bienen-Pflege* les observations qu'il a faites à ce sujet. Dès 1911, il a examiné à la loupe les jeunes feuilles des sapins à la base desquelles butinent les abeilles : il y a rarement trouvé quelques pucerons. Il a remarqué également qu'il y a chaque année des pucerons, mais que la miellée n'apparaît qu'exceptionnellement et qu'elle manque souvent, bien que les pucerons soient très nombreux. Il a aussi observé des cas d'apparition soudaine de miellée, alors qu'il était impossible de voir aucun puceron.

Le correspondant donne aussi des renseignements scientifiques, tirés de la botanique et de la chimie, tendant à démontrer que, sous certaines conditions, les feuilles des végétaux peuvent parfaitement laisser suinter des matières sucrées. Il est donc convaincu que la miellée récoltée par les abeilles n'est pas une excrétion des pucerons.

Quant à la présence en grand nombre de ces derniers, elle s'explique par le fait que, les circonstances étant favorables, ces insectes se multiplient avec une effrayante rapidité. La génération d'été se reproduit par parthénogénèse, c'est-à-dire sans accouplement préalable, et tous les individus sont fertiles. Chacun d'eux peut donner naissance à 12 insectes par jour.

Pour notre part, nous serions heureux si l'observateur allemand était dans le vrai, et si nous pouvions appeler le bon miel d'été rosée de miel et non pas miel de puceron.

J. Magnenat.

FÉCONDATION ET GROSSISSEMENT DES FRUITS DE NOS ARBRES FRUITIERS

Rapports résultant de la visite des fleurs par les abeilles.

Conférence de M. le Dr F. KOBEL, Waedenswil, faite à Glaris le 27 juillet 1929, lors de l'assemblée générale de la Société des Amis des Abeilles.

Chers camarades apiculteurs,

Lors de la dernière assemblée générale à Kandersteg, j'ai essayé de vous présenter, de vous expliquer les conditions de la fructification de nos arbres fruitiers. Nous avons vu qu'occasionnellement des pommes et des poires peuvent naître sans fécondation, mais que cette autofécondation (Fécondité de vierge) ne suffit pas à donner des récoltes satisfaisantes et que pour rapporter, une fécondation des fleurs est nécessaire. Nous sommes convaincus que, de n'importe quelle manière, le pollen doit arriver sur le stigmate du pistil, que les grains de pollen y germent et que les grains de pollen mâle doivent progresser jusqu'à l'ovaire qui contient les œufs, les particules femelles.

De la fusion des deux éléments, mâle et femelle, naît la germination du grain et le fruit lui-même est, à proprement parler, vraiment et seulement une suite, une conséquence de la formation du grain.

Mais nous avons vu aussi que ce processus de la fécondation peut être mis en question, contrarié ou retardé par toutes sortes de causes.

Nous trouvons, en premier lieu, que justement chez nos trois importantes espèces fruitières, pommes, poires et cerises douces, le propre pollen de la sorte se montrait impropre à la fécondation, parce que les anthères et le pistil n'effectuent pas simultanément leur croissance.

Il doit y avoir la présence de deux sortes au moins de même espèce fruitière en floraison simultanée si une fécondation satisfaisante et aussi une notable récolte doit être atteinte.

Nous avons vu ensuite qu'il peut y avoir, parmi les fruits à noyaux, des groupes entiers d'une sorte qui se montrent réciproquement stériles. L'année dernière je vous disais que ce phénomène n'avait été démontré qu'à l'étranger. Aujourd'hui je peux vous dire que nous l'avons aussi constaté chez nous à nos espèces fruitières.

Nous avons constaté par des essais détaillés, entrepris à Bâle-Campagne, par exemple, que la cerise du Rhigi, la Holinger tardive, la cerise mielleuse, qui sont les dernières sortes à fleurir ne pouvaient se féconder l'une l'autre, alors qu'elles étaient fécondées par n'importe quelle autre sorte tardive.

Nous avons vu, à Kandersteg, surtout parmi les espèces à noyaux, qu'un grand nombre de sortes se distinguaient par leur faiblesse en pollen et se montraient, par conséquent, inaptes à féconder d'autres sortes, ce qui nous a amenés à conclure que la propre stérilité, la stérilité par croisement, par manque de pollen ou une floraison non simultanée étaient les obstacles fondamentaux à la fécondation et par conséquent à la formation des fruits.

Il nous reste, pour aujourd'hui, à considérer de plus près l'acte important du transport du pollen.

Vous savez que, sous ce rapport, on distingue deux groupes importants de plantes à fleurs. Celles chez lesquelles ce transport est effectué par le vent et les autres par les animaux, en particulier les insectes. Les premières se distinguent par des grains de pollen légers, capables de voler, non collants, de grands stigmates le plus souvent ramifiés et des fleurs très petites, insignifiantes et peu apparentes. Disons tout de suite que ces particularités ne se rencontrent pas chez les arbres fruitiers. Il pourrait pourtant venir à l'esprit que dans nos vergers en fleurs les grains de pollen si ténus et qui tourbillonnent dans l'air viennent se poser sur les stigmates, mais beaucoup d'expériences ont prouvé que ce n'était pas le cas. Voici comment ces expériences étaient conduites. On disposait dans la direction du vent des plaques de verre enduites de vaseline. Quelque temps après on examinait ce qu'elles portaient au microscope. Nous avons répété ces expériences à Bâle-Campagne. De telles plaques furent placées à 6 mètres de distance d'un « Sauerbäuer » en pleine floraison et à trois hauteurs différentes. Six heures plus tard, les lames porte-objets étaient couvertes de grains de pollen ; mais un examen scrupuleux, exact, prouva qu'il s'agissait surtout de pollen de conifères. Du pollen de cerisiers ne fut trouvé que quelques grains isolés bien qu'un vent très violent soufflât de l'arbre contre les plaques. La pollinisation par le vent ne joue donc aucun rôle important chez nos cerisiers et les autres arbres fruitiers à noyaux.

Mais on ne peut contester qu'à l'occasion un grain de pollen ne puisse, grâce au vent uniquement, parvenir jusqu'à un stigmate convenablement mûr.

(*A suivre.*)

Relevé de nos ruches sur balances en août 1933.

STATIONS	Altitudes	Augmentation	Diminution	Augment. totale	Diminution totale	Date	Journée la plus forte Grammes
	mètres	Grammes	Grammes	Grammes	Grammes		
Boncourt	370		renseignements manquent			—	—
Choëx (Valais)	418	21 —	—	21 —	—	11	2 200
Châtelaine (Genève)	430	200	4 700	—	4 500	22	200
Neuchâtel	438	8 —	pas de détails			—	—
Monthey (Valais)	450	15 100	2 100	13 —	—	13	2 300
Vendlincourt	450	13 600	1 300	12 300	—	9	1 600
Vandœuvres (Genève)	466	4 300	2 500	1 800	—	6	600
Autavaux	481		stimule au sirop			—	—
Berlincourt A	499	25 700	2 200	23 500	—	9	2 300
» B	499	32 400	2 100	30 300	—	6	2 900
Montmagny	571		renseignements manquent			—	—
Valangin	653	27 750	2 200	25 550	—	8	2 700
Corcelles (Jura bern.)	656	20 600	3 300	17 300	—	11	2 —
Dombresson	743	22 800	1 400	21 400	—	—	1 900
Tavannes	757	23 100	1 650	21 450	—	6	2 700
Villiers (Neuchâtel)	764	40 350	1 750	38 600	—	6	3 600
Coffrane	805	57 700	2 800	54 900	—	5	5 300
Cernier	825		renseignements manquent			—	—
Le Locle	925	26 400	1 —	25 400	—	16	2 500
La Valsainte (Frib.)	1017	16 500	1 100	15 400	—	10	1 800
Chaumont	1090	25 800	100	25 700	—	6	2 400
							— 320 —

PESÉES DE RUCHES

La belle récolte du sapin blanc a continué pendant le mois d'août partout où la proximité des forêts et l'altitude étaient favorables. A côté des records de la station de Coffrane, record qui s'ajoute à celui de juillet et qui s'est continué la première dizaine de septembre, nous constatons que la plaine n'a pas envoyé de pesées parce que le nourrissement stimulant est commencé. Dans certaines parties de notre petite Romande il était urgent de nourrir parce que les ruches « crèvent de faim », nous écrit-on de Genève. La Suisse allemande annonce une belle et réjouissante récolte, dans le canton de Soleure, le long du Jura, aux environs de Berne et dans les hautes vallées des Grisons. Tout le reste de la Suisse annonce une récolte à peu près nulle et notre collègue de l'Office du miel de la Suisse alémanique écrit dans la *Blaue* de septembre qu'aussi loin que les plus vieux apiculteurs peuvent se souvenir, ils ne se rappellent pas avoir eu une si mauvaise récolte. Nous apprenons que dans le canton de Glaris les apiculteurs ont porté à fr. 5.50 le kg. de miel contrôlé au détail, alors que le prix fixé par l'assemblée d'Interlaken était de fr. 4.80. Et pendant ce temps nous voyons nos apiculteurs romands lançant à tout prix, au défit les uns des autres, leur récolte sur le marché, priant presque à genoux que l'on veuille bien payer leur miel 2 ou 2 fr. 50. Et ce sont ces mêmes gens qui manifesteront et iront demander aide au Conseil fédéral parce que l'agriculture et l'apiculture ne nourrissent plus leur homme. Messieurs, s. v. p., restons logiques. Le prix du miel n'a pas été fixé à la légère; c'est après l'étude du rendement moyen des 10 ou 15 dernières années, basée sur les calculs de l'Office des paysans, que nous sommes arrivés à ce prix de fr. 4.50 au détail. Or il faut que l'apiculteur le livre au commerce à raison d'environ fr. 1.— de moins par kg. si le négociant veut pouvoir travailler et gagner sa vie dans des conditions normales. Mais il ne faut pas que ce même apiculteur, après avoir vendu fr. 3.50 au revendeur aillé l'offrir lui-même directement à la population au même prix. Le contrôle du miel a été créé aussi pour unifier les prix ; l'apiculteur qui fait usage du contrôle s'engage à respecter le prix fixé et ceux qui vendraient au-dessous de ces prix risquent de se voir refuser le contrôle.

Le miel n'est pas denrée périssable comme certains légumes ou fruits, il se garde et nous répondons à ceux qui nous disent qu'ils ont besoin d'argent : « Comment auriez-vous fait si au lieu de tourner l'extracteur vous aviez dû acheter du sucre et faire du sirop ? »

Apiculteurs, ne gâchez pas le métier. Cette année, par hasard, vous avez du miel à vendre, eh bien, vendez-le au prix fixé qui n'a rien d'exagéré ni de prohibitif.

Le contrôleur en chef : *C. Thiébaud.*

Corcelles (N.), septembre 1933.

P.-S. — Nous rappelons qu'à partir du 1^{er} octobre il ne sera plus fait de contrôle.

LE MIEL

*Conférence donnée par M. C. B. Gooderham, apiculteur du Dominion,
à la Convention des Apiculteurs de la Province de Québec
en novembre 1930.*

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je vais donc vous parler du miel. Mot suave, et j'oserais dire le plus doux qui se soit prononcé depuis le commencement des temps : en effet, n'est-ce pas même celui auquel on a eu recours pour décrire la période la plus heureuse de la vie, c'est-à-dire la lune de miel ?

A l'heure actuelle, je suppose que vous vous intéressez presque tous à l'écoulement de votre produit, et que vous vous demandez comment vous allez le vendre à un prix passable, vu la concurrence intense sur tous les marchés. Tout en admettant que la préparation du miel pour la vente peut être grandement améliorée, il y a une autre phase de l'écoulement dont il faut s'occuper : l'art de faire une vente. Lorsqu'un vendeur de n'importe quelle spécialité vient dans votre maison ou à votre bureau pour vous vendre son produit, il vous parle durant des heures s'il le faut ou si vous le laissez faire, en vantant la supériorité de sa marchandise et en vous faisant connaître tous les bienfaits dont vous jouirez si vous l'achetez ; plus que cela, il fait généralement une vente. Est-ce qu'un apiculteur agit ainsi ? Très, très rarement. Soit qu'il connaisse très peu ou point du tout l'article qu'il offre en vente, soit qu'il ne se rende pas compte de la valeur d'une telle connaissance pour faire des ventes. L'objet de ce travail est donc de vous présenter quelques faits au sujet du principal produit du rucher ,le miel.

D'après le dictionnaire Century, le miel est un «fluide sucré et

visqueux recueilli sur les nectaires des fleurs et élaboré par diverses sortes d'insectes, surtout l'abeille, pour servir de nourriture ». Cette définition est employée aussi dans l'un des bulletins des Etats-Unis traitant de l'analyse du miel, ais au point de vue de l'apiculteur, elle ne suffit aucunement lorsque celui-ci veut décrire son miel à un consommateur probable. Dans les règlements relatifs à la Loi des Aliments et Drogues, 8 avril 1924, page 47, le miel est défini comme étant : « entièrement le produit du travail des abeilles opérant sur le nectar des fleurs et autres exsudations saccharines des plantes ; ne contenant pas plus de vingt-cinq (25) pour cent d'eau, pas plus de huit (8) pour cent de sucre (sucre de canne), pas plus de vingt-cinq centièmes (0.25) d'un pour cent de cendres, et pas moins de soixante (60) pour cent de sucre inverti ». Cette définition a pour but de séparer le miel de tous les autres produits et protéger le producteur de miel, mais ici encore le miel n'est pas décrit comme l'apiculteur le voudrait pour l'offrir en vente. Le docteur E.-F. Phillips, de l'Université Cornell, a donné deux définitions du miel dans le numéro de septembre, 1930 de « Gleanings in Bee Culture ». Voici la seconde : « Le miel est la meilleure douceur employée comme nourriture par les abeilles et les membres les plus favorisés du genre humain ; il dérive, par l'entremise des abeilles, du nectar, la nourriture des dieux. » Le producteur de miel trouvera sans doute cette définition plus attrayante que la première mentionnée, mais comme le dit le docteur Phillips lui-même, elle « ne rend pas entièrement justice au miel ».

Le miel est tout d'abord une friandise, et lorsqu'il est bien manipulé après l'avoir enlevé aux abeilles, c'est la seule qui nous vient dans sa forme naturelle et non modifiée par aucune intervention humaine. Un miel bien mûri contient approximativement de 18 à 20 pour cent d'eau, de 70 à 75 pour cent de sucres invertis, de petites quantités de sucre (sucre de canne), de la matière minérale, de la substance colorante, des enzymes et d'autres substances au sujet desquelles on ne connaît rien ou très peu. Bien que l'on trouve toutes ces substances dans le miel, leur proportion peut varier considérablement selon la source du miel. Dans sa forme primitive, le miel est liquide, mais quelque temps après son extraction des rayons, tout miel canadien se solidifie plus ou moins par la granulation.

La teneur en eau du miel est très importante pour l'apiculteur ; en effet, le miel ne se conserve pas aussi bien lorsqu'il contient de 20 à 21 pour cent d'eau et on peut éprouver des pertes sérieuses

par la fermentation s'il faut l'emmagasiner durant une période assez longue.

Les sucres invertis que renferme le miel sont la dextrose et la lévulose, et c'est à cause de la quantité de ces sucres présente que le miel est une si précieuse friandise. La sucrose (sucre de canne) doit être invertie pour la rendre digestible et c'est une procédé très lent, tandis que le miel, composé en grande partie de sucre inverti, n'exige que peu ou pas de digestion : il est facilement assimilé par le corps et ne fatigue pas l'appareil digestif. Les deux sucres invertis ne sont pas présents en proportion égale chez le miel, car la lévulose prédomine toujours dans un miel pur. On considère que la lévulose est le sucre à saveur la plus sucrée que l'on trouve dans la nature, et c'est le principe sucré le plus important du miel. La lévulose est un sucre qui ne se cristallise pas, et bien que le miel granué paraisse solide dans tout son volume, il n'est pas ainsi parce que la lévulose reste liquide. Les deux sucres se séparent souvent dans le miel : la dextrose se granule pour se déposer au fond, tandis que la lévulose reste à l'état liquide au sommet. Il en est ainsi pour les miels foncés ou ceux qui ont été chauffés ou brassés. On considère que la lévulose est un sucre très nutritif. La dextrose est un sucre commun, à peu près la moitié aussi sucré que le sucre ordinaire. On le trouve dans les lantes et il peut être fabriqué avec de l'amidon. Le sucre de blé d'Inde ou glucose est de la dextrose fabriquée. La dextrose du miel se granule très facilement, et un miel à proportion relativement élevée de ce sucre se granulera beaucoup plus rapidement qu'un autre ne renfermant qu'une faible proportion relative de dextrose. Le miel de luzerne est un bon exemple d'un miel qui se granule promptement, et des analyses ont révélé qu'il contient probablement plus de dextrose que la plupart des autres miels.

(A suivre.)

C.-B. Gooderham, Apiculteur du Dominion.

MIELLÉE

L'article « A propos de miellée de sapin », paru dans le dernier *Bulletin*, a eu toute mon attention. Je constate que M. Farron s'est donné bien de la peine pour chercher les pucerons qui soi-disant doivent produire cette matière gluante, mais, comme il le dit, il lui était impossible d'en trouver. En réalité, il n'y en a pas. D'après mes constatations, je suis persuadé que ce phénomène se produit à l'époque où les arbres et buissons sont en pleine sève et par un change-

ment brusque de la température. Chaque fois que j'ai constaté le fait c'était après une journée très chaude, alors que la nuit le thermomètre n'indiquait que 5 à 8 degrés. Une température intermédiaire ne produit pas cet effet. C'est une certaine substance de la sève qui est arrêtée dans sa circulation et poussée à la surface de la feuille au moment où la fraîcheur la surprend. Je ne doute pas que si un arbre était atteint d'un nombre aussi élevé de pucerons, il aurait besoin d'un bon sulfatage pour se tirer de sa fâcheuse situation. C. S.

MISE AU POINT

Le *Bulletin* de septembre contenait une allusion au lotier comme plante mellifère. « Ce n'est pas de ce côté qu'il faut orienter l'agriculteur », avais-je dit. Pour être complet, il aurait fallu ajouter : car la réintroduction de l'esparcette doit rester au premier plan de nos desiderata. Sa culture n'est pas irrévocablement condamnée. Cette fleur, qui a fait la prospérité de nos ruchers, réjouit encore les apiculteurs de nombreuses régions par ses corolles d'un rouge tendre que l'on sait visitées dès l'aube au crépuscule. Soyons insinuants auprès de nos parents et amis campagnards. Le jeu vaut la chandelle.

Pour en revenir au lotier, notre honorable rédacteur se trompe en pensant que je ne l'ai examiné qu'une fois. En me rendant à mon plantage près de la gare de Rolle, je fais exprès de traverser un grand pré jaune d'or pour observer nos butineuses. Au temps des haricots, la dite traversée a même lieu tous les deux jours. On y voit souvent des abeilles, c'est indéniable, mais si elles trouvent mieux ailleurs, pst ! Le lotier ne remplacera pas l'esparcette, mais c'est tout de même un apport appréciable que l'on aurait tort de négliger.

Et voilà tout le monde d'accord.

Berger.

QUAND UNE REINE VOYAGE

Le poste de télégraphie de la petite ville d'Hatfield (Angleterre) reçut, il y a quelques semaines, un message ainsi conçu : « La reine arrivera demain par le train de 11 h. 16. » Le télégramme était adressé à Lord Salisbury.

L'employé eut tôt fait de répandre la nouvelle. N'était-ce pas la première fois que la reine d'Angleterre mettait le pied à Hatfield ?

Le lendemain matin, toute la ville était à la gare. On avait mis des drapeaux aux fenêtres, des oriflammes un peu partout et des souhaits de bienvenue à tous les carrefours. Dès 10 heures, le bourgmestre était sur le quai, au milieu d'une députation de notables et de tout un contingent de jeunes filles d'honneur. La fanfare reniflait des accords dans un coin et tout le monde en frac, plumets ou robes blanches, attendait impatiemment l'arrivée du royal convoi.

Enfin le train entra en gare. La fanfare entonna « God save the King » et toute la foule, recueillie et découverte, fixait Lord Salisbury qui s'approchait des voitures de première classe. Mais ce dernier passa outre et... s'arrêta devant le wagon postal où l'employé lui remit avec beaucoup de soins un petit paquet bien ficelé et gros comme le poing. Puis, sans s'inquiéter de la foule qui n'y comprenait rien et attendait toujours bouche bée et chapeau bas, le noble lord quitta la gare tranquillement.

Ce n'est qu'au soir que l'on découvrit le mot de l'éénigme. Lord Salisbury est un des fervents apiculteurs d'Angleterre. Il avait fait venir de Londres une reine... pour sa ruche !

LE RUCHER DE CANDIDE

« *Je sais, dit Candide, qu'il faut cultiver notre jardin... Toute la petite société entra dans ce louable dessein, chacun se mit à exercer ses talents. La petite terre rapprota beaucoup. Cunégonde était, à la vérité, bien aide ; mais elle devint une excellente pâtissière ; Paquette broda ; la vieille eut soin du linge. Il n'y eut pas jusqu'à frère Giroflée qui ne rendit service ; il fut un très bon menuisier, et même devint honnête homme : et Paugloss disait quelquefois à Candide : Tous les événements sont enchaînés dans le meilleur des mondes possibles..... Cela est bien dit, répondit Candide, mais il faut cultiver notre jardin.* »

VOLTAIRE.

CHAPITRE PREMIER

*Comment une abeille se posa sur le doigt de Candide
et ce qu'il en advint.*

Or, un jour que Candide se promenait dans le jardin, en compagnie de son bon maître Paugloss et du philosophe Martin, devisant comme à l'ordinaire des effets et des causes, de la nature de l'âme,

et de l'harmonie préétablie, une abeille alourdie de nectar vint se poser sur le doigt qu'il élevait à ce moment-là pour appuyer ce qu'il allait dire. Ce qui lui fit perdre le fil de son idée, attentif qu'il fut aussitôt à contempler l'insecte, dont on pouvait voir se distendre les anneaux de l'abdomen sous l'effort de la respiration.

Les ignorants, dit Martin, confondent facilement les abeilles et les guêpes, ce qui est une erreur grossière, celles-ci n'étant bonnes qu'à piller, tandis que celles-là nous donnent le miel qui, comme chacun sait, n'est autre que le suc parfumé des fleurs.

Et mal leur en prend quelquefois, ajouta Paugloss, car si on peut impunément chasser de la main une guêpe qui bourdonne autour de vous, il n'en est pas de même quand il s'agit d'une abeille. Il semble que la première ait conscience de ses mauvais instincts, ce qui l'incite à prendre la fuite quand elle se sent découverte. L'abeille au contraire, qui ne vit que pour son travail et chez laquelle, par conséquent, l'instinct de propriété est le plus développé qui soit, ne voit partout que pillards, voleurs, forbans et autres ennemis désireux de s'approprier le miel qu'elle met en réserve, si bien qu'au geste qu'on fait pour la chasser elle prête aussitôt les pires intentions et fonce sur l'ennemi au grand détriment de son épiderme. C'est ainsi que j'ai gardé des ruches qui se trouvaient au château de M. le baron de Thunder-ten-Tronckh, un bien cuisant souvenir, pour ne parler de celui que me laissa Paquette non loin de ce même rucher, et qui me coûta le bout du nez, un œil et une oreille.

A ce moment l'abeille, qui s'était posée sur le doigt de Candide, s'envola. On la vit décrire un cercle, de son vol un peu las, puis d'un trait, dans l'azur du ciel, par-dessus les amandiers en fleurs. filer vers sa ruche.

J'étais encore bien jeune, il est vrai, dit Candide, quand M. le baron me chassa de son château à grands coups de pied dans le derrière, cependant, je me souviens du rucher dont vous parlez, Paugloss. Il était tout au bout du verger, abrité par une haie de noisetiers, et le vol de ses milliers d'abeilles emplissait, à la belle saison, les arbres fruitiers d'un bourdonnement joyeux. C'était le jardinier qui tirait le miel des ruches à la fin de l'été. Je crois n'en avoir jamais mangé d'aussi bon depuis, si ce n'est toutefois au pays d'Eldorado, où tout atteignait à une perfection que je n'ai rencontrée nulle autre part. Il est vrai qu'en ce pays-là, les habitants ne savaient pas tirer parti du miel comme le faisait Madame la baronne de Thunder-ten-Tronckh. Vous souvient-il, Paugloss, de

ces gâteaux qu'elle cuisinait et dans lesquels la saveur du miel se mêlait si agréablement au parfum des épices ?

Ah, dit Paugloss, il est bien regrettable que les Bulgares aient coupé Madame la baronne en morceaux, sinon elle serait peut-être encore à même de nous régaler de ces gâteaux-là.

Mais, dit Martin, Mademoiselle Cunégonde, qui est devenue si bonne pâtissière, se souvient peut-être de la manière qu'employait Madame la baronne sa mère, pour fabriquer de semblables gâteaux ?

Nous le lui demanderons, dit Paugloss. Et comme en devisant de la sorte, ils étaient parvenus dans une partie du jardin qu'ombrageaient quelques arbres fruitiers et qui n'avait pas encore été cultivée, Candide se retournant vers les deux philosophes et leur montrant l'endroit : Ne pensez-vous pas, leur dit-il, puisque nous cultivons notre jardin, que quelques ruches placées ici trouveraient à butiner leur miel sur toutes les fleurs des environs. Ce qui nous permettrait de le comparer à celui qu'elles récoltent en Westphalie et dont nous avons gardé un si bon souvenir.

Je pense, répondit Paugloss, sans vouloir rechercher les effets ni les causes, ni si la raison que vous invoquez est suffisante, que, tout étant fait pour une fin et les abeilles ayant été créées pour donner du miel, nous pourrions en effet placer là quelques ruches d'abeilles.

Je le pense également, dit Martin. Mais encore que l'idée soit excellente, faut-il la mettre à exécution, se procurer les ruches et les abeilles, et s'instruire dans la façon dont on les élève et dont on les soigne. Or, je crois savoir, qu'en cette pratique, les méthodes ont bien changé, depuis le temps déjà lointain où j'aidais mon père à récolter le miel dans les paniers de notre jardin.

Vous avez raison, reprit Candide. Cependant j'ai ouï dire qu'à Istamboul, dans les souks, se tient en ce moment une sorte de foire, où s'expose et se vend tout ce que le génie des hommes a inventé pour faciliter la culture de la terre et pour tirer parti des ressources innombrables de la nature. M'est avis que nous trouverions là ce qu'il nous faut. Nous pourrions y acheter un modèle de ruche et frère Giroflée qui, en même temps qu'honnête homme est devenu bon menuisier, n'aurait pas de mal à nous en fabriquer d'autres. Quant à la manière de soigner les abeilles, nous irons demander conseil à l'imam d'un village voisin, qui, je le sais, est passé maître en cet art et qui nous enseignera le moyen de récolter le miel sans trop avoir à souffrir des coups d'aiguillons.

S'il en est ainsi, dit Paugloss, nous vous déléguons avec frère

Giroflée pour aller, dès demain, à cette foire d'Istamboul. Vous pourriez vous adjoindre Cacambo, qui a fait tant de métiers divers, que celui de berger d'abeilles ne saurait le prendre de court. Nous récolterons donc le meilleur des miels dans le plus beau des jardins du monde, et Mademoiselle Cunégonde ne manquera pas de nous régaler d'excellents gâteaux aux épices, comme Madame sa mère nous en cuisinait du temps que nous vivions dans le plus beau des châteaux de la Westphalie.

(*A suivre.*)

(*Réd.*). Au moment où nous commençons la publication de ce « feuilleton » nous invitons nos lecteurs à se remémorer, ou à relire, le *Candide* de Voltaire.

**CONCOURS DE RUCHERS
DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932
RAPPORT DU JURY**

(Suite)

Rucher de M. PIPOZ Louis, à La Tour-de-Trême.

M. Pipoz possède 10 ruches Dadant Blatt, à parois doubles avec vide entre deux, construites par lui-même, comme d'ailleurs tout son



Rucher de M. PIPOZ, La Tour de Trême.

outillage et matériel, y compris son extracteur qui fonctionne à la perfection.

Des plateaux mobiles facilitent le nettoyage.

Quelques cadres trop longs sont sortis avec une certaine difficulté ; d'autres avec cellules de mâles mériraient d'être éliminés.

Les populations pourraient être plus fortes et le couvain plus compact. La propreté règne en maîtresse, soit à l'intérieur, soit parmi l'outillage et le matériel de l'exploitation qui est au complet.

Les annotations sont faites dans un carnet propre à chaque ruche. La comptabilité se résume à quelques notes.

Bel élevage de reines dans ruchettes à demi-cadres DB.

Points obtenus: 6, 6, 5, 8, 5, 8, 9, 4, 10, 6, 4, 2, 9, 5. Total : 87 points.

Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Rucher de M. GALLAY André, à Fribourg.

Cet apiculteur a son rucher à Matran, n'ayant pu trouver un emplacement favorable à Fribourg. Du fait de la distance, les visites ne peuvent être très nombreuses et les soins de propreté méticuleuse aux cadres et aux ruches elles-mêmes ne peuvent être poussés à la perfection.

Le pavillon qui contient les 10 ruches de M. Gallay n'offre qu'une place bien restreinte à l'arrière. Le devant est précédé d'un large avant-toit qui abrite les planchettes de vol et facilite la rentrée des butineuses.

Les populations, malgré un dépeuplement marqué lors des sorties durant les journées froides du printemps, sont magnifiques et paraissent manquer un peu de place. Quelques cadres défectueux sont à remplacer. Très belles reines ayant passé à la Station de fécondation de la Singine et marquées.

Les annotations sont très personnelles et des plus intéressantes, surtout celles concernant la généalogie des reines. Comptabilité à son début.

Pas d'extracteur, celui d'un voisin suppléant à son absence. Par contre, belle armoire à cadres fabriquée par l'apiculteur ; matériel d'élevage au complet et ruchette d'élevage vitrée pour observation.

Cet apiculteur travaille avec méthode et calme en accompagnant ses opérations d'explications très claires et très intéressantes. C'est un chercheur et un passionné dont les observations et les recherches pourront rendre de grands services à la cause apicole.

Il lui est attribué les notes suivantes : 4, 3, 4, 10, 5, 8, 9, 4, 9, 4, 5, 5, 9, 5. Total : 84 points.

Diplôme de III^{me} catégorie. Médaille d'argent et fr. 10.—.

Changement d'adresse pour le journal.

A partir du 20 octobre, notre domicile est à St-Sulpice (Vaud) et non plus à Daillens. Prière de prendre note.

Schumacher.

NOUVELLES DES SECTIONS

Montagnes neuchâteloises.

Il fallait avoir bon souffle et le pied marin pour assister à la séance du 27 août au rucher, perché sur la colline, de votre secrétaire au Locle.

Temps idéal pour une réunion d'apiculteurs, mais idéal aussi pour la promenade en famille, pour le pique-nique sous nos beaux sapins. Et c'est probablement aussi une des raisons de la participation plutôt faible de cette séance dont le but principal était : nourrissement d'automne et mise en hivernage.

Alors que les hausses pour la seconde fois avaient été enlevées le jour précédent, alors que la récolte, après une interruption de quelques jours, faisait mine de vouloir reprendre, il est superflu de dire que tout préparatif d'hivernage était resté à l'état de projet, comme du reste le souci de vider les bidons Hostettler de leur contenu !

Mais les pluies et le froid sont peut-être à la porte et la mise en hivernage reste, malgré tout, le sujet d'actualité. Nos colonies ont travaillé laborieusement, les rangs des butineuses vont s'éclaircir et il faut absolument une forte légion de jeunes abeilles pour entrer dans le long hiver qui nous attend. Veillons donc à ce que la reine ne soit pas entravée dans son rôle de pondeuse par l'abondance d'une seconde récolte. Deux ruches ouvertes dans ce but sont trop abondamment pourvues de miel et la ponte, quoique bien maintenue par l'apport constant de nectar, pourrait cependant être plus étendue. A chacun de surveiller et d'agir en conséquence.

Sous les ombrages du jardin, la discussion est ouverte par M. Perret, président, qui donne connaissance des affaires courantes. Puis c'est la question du contrôle du miel qui donne lieu à une longue discussion. Ce règlement n'est pas assez connu des apiculteurs ; à qui la faute ? Le comité est toujours disposé à fournir toutes les indications possibles à qui veut bien les demander, mais il a également pris note que l'éducation des membres dans cette question était à revoir et il s'y appliquera de son mieux.

Chaque sociétaire doit savoir qu'il est impossible de demander le contrôle pour un solde de récolte invendu, le contrôleur devant constater la totalité. Il doit aussi savoir que la date fixée par la société pour annoncer son miel au contrôle (en 1933 jusqu'au 1^{er} juillet) est irrévocable. Celui qui est acquis à la cause du contrôle peut s'inscrire bien avant sa récolte et, si par malheur cette dernière n'existe pas, il a pour toute peine celle de n'aviser personne et c'est tout.

Pas compliqué, mais encore faut-il le savoir et les membres qui se sont vus refuser le contrôle cette année ne verront pas dans la décision prise un esprit tracassier et mesquin, mais seulement le devoir d'appliquer le règlement qui nous régit et surtout celui de ne pas créer de précédents.

La récolte abondante de l'année a provoqué le gâchis des prix sur le marché du miel et notre contrée est tout particulièrement visée. Certains apiculteurs vont offrir de porte en porte leur récolte à fr. 3.20 et fr. 3.— le kg. au détail. Certains utilisent les journaux locaux pour annoncer que le miel a subi une grande baisse. L'assemblée discute longuement cette question et décide d'aviser, par la voie des journaux également, que le miel contrôlé, marque S. A. R., n'a pas subi de baisse. Devoir élémentaire envers les membres qui ont tenu le prix fixé par la Romande et qui sont en butte parfois à des reproches non justifiés. Vu l'abondance de la deuxième récolte, il est décidé que les membres ayant fait contrôler la première récolte auraient également la possibilité de faire contrôler la seconde ; la date du 4 septembre sera irrévocable pour le prélèvement des échantillons.

Après quelques suggestions sur l'organisation éventuelle d'une journée du miel, ainsi que sur la vente de ce dernier par les soins du comité, la séance est levée à 17 h.

G. M.

Section Grandson et Pied du Jura.

Le 18 août dernier, à 6 h. 30, un essaim magnifique si on le compare à l'importance de la ruche — la section d'apiculture de Grandson et pied du Jura — se groupe autour de deux confortables autocars de MM. Delmarco frères, à Yverdon, pour prendre son vol vers la ville fédérale où il est attendu, grâce aux démarches de notre dévoué président. Quelques reines, plus nombreuses que dans les essaims ordinaires, l'augmentent et l'agrémentent et contribueront à la réussite de la journée par leur amabilité, leur gaité et leur entrain.

Le ciel n'est pas sans nuages, mais le soleil est radieux et tout annonce une magnifique journée. Au signal du président on prend place, les moteurs ronflent, les chauffeurs déclanchent la mise en marche : c'est le départ. Nous longeons le lac de Neuchâtel, passons Yvonand, Avenches, Morat et arrivons bientôt au but de notre excursion : le Liebefeld. Présentations indispensables. Entrée. Tout est prêt pour nous recevoir. Nous nous installons confortablement et assistons d'abord à une très intéressante causerie, faite avec autant d'amabilité que de science par M. le Dr Morgenthaler. Il nous exprime son plaisir de recevoir des praticiens de l'apiculture, avec lesquels il tient à maintenir un contact étroit, et d'avoir pour la première fois la visite d'une section romande. Il nous parle ensuite de la fondation du Liebefeld comme station fédérale d'essais et d'expériences, de la création et du développement de la section d'apiculture dont le but essentiel est d'étudier la biologie de l'abeille, les maladies qui déciment nos ruchers et les remèdes propres à les combattre. Il nous donne de précieuses indications sur les maladies les plus fréquentes des abeilles, l'acariose, la loque, le noséma, et sur les expériences faites dans l'établissement. Nous avons ensuite le privilège de passer par groupes dans les différents laboratoires où des microscopes nous permettent de voir les principaux organes des abeilles et les maladies qui les atteignent ; chose remarquable, nous avons pu voir dans un des instruments une trachée d'abeille avec un acare vivant, de la grosseur d'une coccinelle. Nous terminons notre visite de cette section du Liebefeld par le bureau et la bibliothèque. Là, tous les résultats des recherches poursuivies et

des analyses faites dans l'établissement sont relevés et catalogués et constituent une source inépuisable de renseignements précieux.

Nous jetons ensuite un rapide coup d'œil au laboratoire des produits de la laiterie, au rucher, à une immense serre utilisée pour des expériences agricoles, à la ferme, munie des derniers perfectionnements et qui sert aussi de champ d'expériences et nous quittons le Liebefeld enchantés de tout ce que nous y avons vu et appris et dans l'admiration pour la conscience et le sérieux apportés à tout ce qui s'y fait pour l'apiculture et pour l'amabilité avec laquelle nous avons été reçus par M. le Dr Morgenthaler ainsi que par ses collaboratrices et collaborateurs. A l'issue d'un dîner en commun au Bürgerhaus, M. Clément, président, a su traduire les sentiments de tous en exprimant à M. le Dr Morgenthaler nos vifs remerciements et notre gratitude pour les éminents services qu'il rend à la cause chère à tous les amis des abeilles.

Après un tour de ville et la visite traditionnelle à la fosse aux ours et à la grande cave, nous reprenons le chemin du retour. A Biberen, nous visitons le rucher de M. Amstein, pavillon abritant une cinquantaine de ruches Burki, très bien tenu et où tout se trouve en parfait état ; puis par le Seeland, nous gagnons Neuchâtel et rentrons au logis en contemplant dans le plus merveilleux couchant la ligne sombre du Jura et les Alpes grandioses qui se dorent dans le lointain. C'est heureux et fiers d'avoir une fois de plus parcouru et admiré notre beau pays et certains d'avoir fait une course utile et bienfaisante que les 50 participants regagnent leurs foyers.

Pied du Chasseral.

Lors de l'assemblée à Nods, il avait été décidé de renoncer au contrôle du miel de 1933. Or, vu la récolte tardive mais abondante qui a été constatée un peu partout dans la région, les membres de la section, réunis à Prêles, le 18 septembre 1933, sont tous d'accord de revenir sur cette décision et de demander le contrôle du miel.

Taxe fr. 3.—

La proposition d'un des membres de faire don de quelques bocaux de miel à une œuvre de bienfaisance (asile Mon Repos ou autre établissement analogue) est adoptée et un appel est fait à chacun pour remettre sa petite part aux contrôleurs du miel ou au président.

La nature s'étant montrée généreuse à l'égard des apiculteurs, ne manquons pas de faire ce geste charitable. *Le président.*

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont informés que les réunions mensuelles auront de nouveau lieu au local, Café Wuarin, Rue de Cornavin 4.

Prochaine réunion lundi 9 octobre, à 20 h. 30 ; la suivante lundi 13 novembre, à 20 h. 30.

Rapport sur la sortie de la S. G. A. au Marchairuz.

Dimanche 27 août, 7 heures du matin, un splendide autocar attend 36 apiculteurs genevois à la place de Cornavin.

Tout le monde est là ! pas de retardataires, alors en route !

Par Versoix, Crassier et le pied du Jura, tantôt suivi, tantôt précédé des voitures pilotes qui ont bien voulu se charger du surnombre de participants, notre Pullman atteint Marchissy. Le soleil, légèrement voilé au départ, est sorti maintenant des brumes du lac et nous prédit une splendide journée.

Le programme prévoyait une visite de ruchers, sans autre indication. Quelques initiés m'avaient dit : « Vous allez voir... ce que vous allez voir », mais jamais je n'avais pensé visiter pareille installation.



Il est vrai que je suis novice en la matière. Il faut vous dire d'abord que le propriétaire, M. Bassins (qui doit être chaleureusement remercié pour tout le dérangement que nous lui avons causé) possède environ 200 ruches, dont près d'une centaine placées devant sa maison. Quel ébahissement pour nous que ce rucher à la Gargantua, qui a rapporté cette année 8000 kg. de miel de sapin à l'heureux apiculteur. Dans l'atelier, chacun observe à gauche, à droite, découvre qui une ruchette de forme spéciale, qui un dispositif nouveau dû à l'ingéniosité de M. Bassins. Dehors, la femme de notre hôte, aidée de sa famille, nous sert une collation arrrosée d'une fine goutte de La Côte.

Avant de nous remettre en route, nous admirons encore le superbe tilleul planté devant l'église du village et puis, d'une traite à travers sapins et pâturages, nous atteignons le col du Marchairuz. A la descente, le car qui, quelques instants auparavant avait franchi en beauté les virages les plus rudes, se mit à chauffer et force fut de rester quelques instants, hélas, trop courts, dans la forêt tiède et parfumée.

A l'Hôtel de la Lande, au Brassus, où après un excellent repas, notre dévoué président remercia les organisateurs de cette excursion, ainsi que l'orchestre d'harmonicas, qui s'étaient dépensés sans compter, et après que chacun ait sorti sa glace de poche, lissé ses cheveux ou sa moustache, le photographe consacra à jamais le souvenir de cette mémorable journée.

Suivant les bords du lac de Joux, nous arrivons à la coquette petite ville du Pont, où il y a eu halte de nouveau afin d'admirer les deux lacs de Joux et des Brenets qu'elle chevauche. Puis la montée du Mollendruz s'effectua sans peine, et pendant que certains dégustaient une gentiane du cru, les autres profitaient une dernière fois des sapins et du bon air.

On dira que les apiculteurs genevois ne pensent qu'à boire et à manger, mais le programme comportait encore un goûter au Café de

la Balance à L'Isle et il fallut bien s'y soumettre. Mais personne ne se fit prier et nous voici tous attablés gaiement.

Mais le départ s'impose et, au milieu des rires et des chants, le car nous ramène sans encombre à Genève, où chacun se sépare, souhaitant renouveler, l'année prochaine, semblable journée.

J. S.

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu de M. Fs Vionnet, à Monthey, par mandat postal, la somme de 1 fr. 20. Nos meilleurs remerciements.

Schumacher.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Le système Dadant, 3 fr. 50. — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*. 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le monde des abeilles*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — Idem, *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — *Cahiers de comptabilité*, le cahier 1 fr. Dr Leuenberger, *Les Abeilles*, 6 fr. — *Rassenzucht der Schweizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladies des abeilles* (très bien illustré). 2 fr. 30. — Bugnion, *Les glandes salivaires des abeilles*, 2 fr. 50. — C. Toumanoff, *Maladies des abeilles*, 4 fr. — F. Bernard, *Leçons élémentaires d'apiculture*, 0 fr. 70. — Philipps, *Elevage des reines*, 1 fr. 50.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

Schumacher.

Fortes Plantes mellifères

Lavande et Hysopes

livrables dès septembre.

La pièce Fr. 1.— ou les 10 pièces Fr. 8.—

CULTURES de PLANTES AROMATIQUES
Rue Carteret, Genève

**J'achète
100 kg. de miel.**
Offres à F. FLÜCKIGER
TRIMBACH (Soleure)

Miel du pays

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de linge de lit, tressus, couvertures, étoffes pour dames et messieurs.

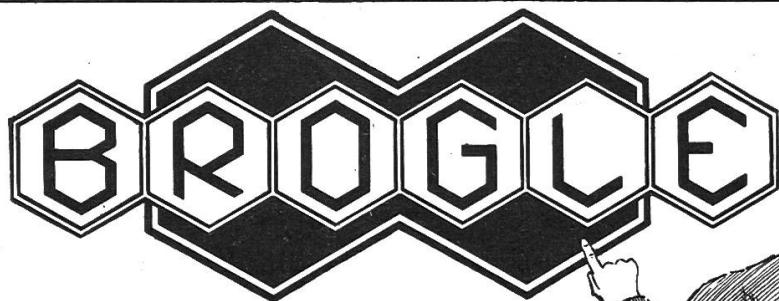
Demandez échantillons et catalogue. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.

Hans BICHSEL, Berthoud.
ci-dev. Alb. Bichsel.

Fondée en 1894. (Berne.)

Apiculteurs ?

favorisez de vos achats
les maisons qui soutiennent
votre *Bulletin mensuel* par
leur publicité.



La nouvelle marque déposée pour des rayons de vieille renommée !

La marque déposée ci-dessus sera dès à présent visible sur tous les emballages de nos produits de haute qualité qui sont depuis de longues années et à bon droit les préférés de tous les apiculteurs suisses.

N'oubliez pas que vos abeilles aussi seront plus éveillées et plus actives si vous leur évitez de vivre dans de vieux rayons malodorants en remplaçant ceux-ci à temps par nos feuilles gaufrées « Brogle ». Ces feuilles gaufrées se caractérisent par leur grande résistance et leur grande élasticité et sont fabriquées

avec de l'odorante cire d'abeilles garantie pure.



**Nos feuilles gaufrées « Brogle » se vendent à
des prix qui viennent d'être fortement réduits:**

Fondation épaisse pour couvain . . . Fr. 4.80 le kg.

» mince pour hausse . . . » 5.30 »

» extra mince pour section . » 6.60 »

À partir de 4 kg., réduction de Fr. 0.20 par kg.

Chandelles pour fixer les feuilles . . . Fr. 0.30 la p.

Gaufrage à façon de cire pure p. couvain « 1.40 le kg.

· Gaufrage à façon de cire pure p. hausse » 1.90 »

Les Fils de Brogle

Fabrique de feuilles gaufrées



SISSELN (Argovie)

21 diplômes et médailles

ECHANTILLONS ET CATALOGUE ILLUSTRÉ GRATUITS

Imprimerie Centrale S. A., Lausanne.